

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 065-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.286

Déposée le: 14.03.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Schmidhauser (Bremgarten, PLR) (porte-parole)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Gnägi (Jens, PBD)
Cosignataires: 22

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 17.03.2016

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Repenser l'enseignement du français pour que la sélection soit de nouveau possible

Le Conseil-exécutif est chargé de repenser l'enseignement du français et également de retravailler les manuels scolaires, les objectifs étant les suivants :

1. La sélection redevient possible pour le passage au degré secondaire I.
2. Les manuels scolaires sont remaniés pour préparer correctement les élèves à la sélection.
3. Ces conditions sont réunies pour la sélection et le passage au degré secondaire I et au degré secondaire II (et en particulier à l'enseignement gymnasial).

Développement :

D'après les échos retransmis par les enseignants et les enseignantes, les nouveaux manuels de français (Mille-feuilles et Clin d'œil) ne permettent quasiment pas de contrôler les progrès des élèves et il est devenu impossible de prendre des décisions de sélection compréhensibles pour les intéressés.

La systématique chaotique, l'absence d'exercices et le manque d'objectifs d'apprentissage clairement identifiables des nouveaux manuels scolaires compliquent la sélection, quand ce n'est pas mission impossible !

Les premiers échos de cette situation intenable pour tous les intéressés (élèves, parents, enseignants et enseignantes) n'ont pas été entendus. Pourtant il est urgent d'intervenir et de prendre les mesures nécessaires si l'on veut conserver sa fiabilité à la sélection.

Le Conseil-exécutif doit prendre ses responsabilités et réexaminer sérieusement la question.

Motivation de l'urgence :

La sélection est une procédure qui s'étale sur toute l'année scolaire. Les enseignants et les enseignantes sont déstabilisés car ils ne sont pratiquement plus en mesure de prendre des décisions sérieuses.